

# Hommes/femmes à la télé: le 50/50 ?

Il n'y aura pas de quota, mais un décret en faveur d'une meilleure représentativité hommes/femmes à la télé et à la radio a été voté hier par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il s'agit d'inciter les chaînes à réfléchir à une parité au moment de la conception des programmes. À la RTBF, 63 % du personnel est masculin contre 37 % de femmes. À la présentation des programmes, cette proportion est-elle plus équilibrée? Alors que les femmes représentent 51 % de la population, elles n'apparaîtraient que pour... un tiers dans les programmes audiovisuels de Wallonie et de Bruxelles, si l'on en croit Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Un constat exprimé le 8 mars 2014 qui a servi de point de départ à cette proposition de décret du député PS Patrick Prévot, qui

veut renforcer l'attention sur l'(in)égalité entre les sexes.

«Le groupe PS veut inscrire ce principe de façon formelle», déclare l'élu de Soignies. *En commission, j'ai constaté avec joie que tous les partis partageaient ce point de vue à l'unanimité».*

Dominique Vosters, président du CSA, estimait à 70.000€ le budget permettant de financer le salaire de personnes chargées de créer le dialogue avec les éditeurs et de les accompagner dans la mise en place de nouvelles habitudes.

Le député Prévot est formel : *«Ma proposition ne concerne que l'égalité entre les hommes et les femmes. La représentativité des minorités est un autre débat. Les femmes, elles, ne sont pas une minorité mais bien la constituante à 50 % du genre humain».* ●

M.P.W.